



www.saulon.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES # 25 Saulon-la-Chapelle

Juillet 2016

Zoom sur... Le projet "Ages & vie"

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, les élus ont validé le projet de construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées. La société « Ages et Vie » est porteuse du projet, déjà mis en place dans une trentaine de lieux principalement en Franche-Comté ; elle souhaite acquérir un terrain au centre du village d'une surface d'environ 2.500 m² sur lequel elle plantera une construction comprenant au rez-de-chaussée 2 modules de 7 appartements chacun, indépendants, pour personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie, avec une salle de convivialité intergénérationnelle ; à l'étage quatre appartements de fonction seront réservés à des personnes, auxiliaires de vie et professionnels de l'aide à domicile, qui travailleront dans la maison d'accueil, se relayeront 24 h sur 24 et qui, une fois leur travail terminé, seront des voisins à part entière...

Le prix du séjour des colataires, lui, restera inférieur au prix moyen des maisons de retraite, une fois réglés le loyer et les charges, ainsi que la quote-part des salaires (chaque locataire est en effet le co-employeur des salariés) et des frais divers (denrées alimentaires, produits d'entretien, électricité, chauffage)...

Les plans ont été présentés aux élus lors de plusieurs réunions de travail et le permis de construire devrait être déposé prochainement, pour une réalisation s'étalant sur 18 mois.

Ce dispositif permet à des personnes qui souhaitent rompre leur isolement mais sans avoir à intégrer une structure lourde et éloignée, de rester en contact avec leurs proches sans pour autant « peser » sur eux. Vieillir, oui, mais bien entourées, au sein de la commune où elles ont toujours vécu et à laquelle elles sont attachées, en contact avec les leurs et avec la société. Ce lieu de vie où l'on ne côtoie pas de personnel en blouse blanche, où l'on n'est pas soumis à des horaires fixes, où personne ne décide rien à votre place et où l'on peut concilier ses besoins d'intimité avec le plaisir des échanges en petit comité !

Nous produirons prochainement une communication spécifique pour une présentation plus détaillée de ce projet. Une réunion publique sera également programmée fin septembre afin de vous permettre de découvrir cette réalisation qui permettra à notre commune d'offrir un service de plus à nos habitants !



Le mot du Maire

La période estivale n'est pas synonyme d'inactivité pour les affaires municipales. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé à l'unanimité, le lancement du projet Ages & Vie, projet pour lequel vous trouverez une première information dans ce bulletin. Un document spécifique et détaillé sera produit très prochainement.

Autre projet d'importance en cours : celui de l'espace sportif multi activités, dossier porté par la communauté de communes et dont le permis de construire vient d'être déposé. Débuts des travaux prévus au printemps 2017, tout comme pour le projet Ages & vie.

Ces deux dossiers ne font pas oublier que d'autres travaux sont en cours ou en fin de réalisation : l'accès à la gare avec la réfection du parking et de la route, la déconstruction de l'ancien vestiaire de foot, la rénovation des terrains de tennis pour lesquels aucun travaux n'avaient été faits depuis leur réalisation il y a 30 ans, la remise en état des abat-sons de l'église, des travaux de mise aux normes de la salle des fêtes, la reprise de l'étanchéité sur le bâtiment hébergeant la mairie, l'installation de la nouvelle bibliothèque en collaboration avec le Foyer Rural et bien d'autres certes moins importants financièrement mais nécessaires au bon fonctionnement de notre commune... Bref, même si nous sommes en période estivale, nous continuons à œuvrer pour que notre village reste agréable à vivre !

Les semaines à venir seront marquées par la reprise des activités des associations et par des manifestations organisées en partie par la municipalité : le 2^e festival de rock, l'accueil de la St Fiacre et le forum des associations. Nous espérons vous voir nombreux afin de faire en sorte que la rentrée soit la plus agréable possible !

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été !

Pascal BORTOT
Maire de Saulon-la-Chapelle
Vice Président de la communauté de communes
du Sud Dijonnais

SOMMAIRE...

Compte rendu du Conseil municipal du 18 juillet 2016	P. 2 & P. 3
En bref...	P. 3
Festival et Forum	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Directeur de la publication : Pascal BORTOT / Rédacteur en chef : Pascal BORTOT

Comité de rédaction : Franck COUPECHOUX - Commission Communication - Conseil municipal / Photos : Thierry VALENTIN

Tirage global : 500 exemplaires-gratuits / Impression : Mairie de Saulon-la-Chapelle rue du Foyer 21910 Saulon-la-Chapelle

Réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2016

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

Afin de rendre hommage aux victimes et blessés des attentats de Nice, le conseil municipal, sur invitation de son maire, a observé une minute de silence en début de séance.

1. CESSION DE TERRAIN À LA SOCIÉTÉ "AGES & VIE HABITAT"

M. le Maire rappelle que des contacts ont été pris avec la société "Ages & Vie Habitat" qui a développé une nouvelle forme d'hébergement destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester dans leur commune. La société "Ages & Vie Habitat", intéressée par le site, a présenté un projet de construction rue du foyer à Saulon-la-Chapelle. Le conseil municipal décide à l'unanimité de céder le terrain pour le montant estimé de 50 000 euros HT et droits d'enregistrement.

2. GENS DU VOYAGE – CRÉATION D'UN TARIF ELECTRICITÉ

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le cas particulier de l'installation temporaire de gens du voyage et de la question d'alimentation en électricité sur la commune de Saulon-la-Chapelle. Cette consommation en électricité se fera moyennant un règlement de 50 € par semaine par tranche de 50 caravanes. Cette proposition est validée par le conseil municipal par 14 voix pour et 1 abstention.

3. SALLE DES FÊTES – MISE EN ACCESSIBILITÉ ET RENOVATION DE LA CHAUFFERIE

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté a fait part à la commune de la prise en charge du dossier de demande de subventions pour la réalisation de l'action mise aux normes de la salle des fêtes en se substituant au Fond d'Investissement Public Local. Afin de réaliser ces travaux, le conseil municipal approuve le projet de mise en accessibilité, le remplacement et la mise aux normes de la centrale d'air pulsé de la salle des fêtes pour un montant de 119 738,77 € et sollicite une subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté dans le cadre du plan de soutien au BTP.

4. MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'ÉTÉ 2024

Le conseil municipal décide par 11 voix pour et 4 voix contre d'apporter son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

5. PRINCIPE DE LA REDEVANCE RÉGLEMENTÉE POUR CHANTIERS PROVISOIRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la parution, au Journal Officiel, du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. Le conseil municipal adopte la proposition d'instaurer ladite redevance pour les travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité et valide le principe du mode de calcul.

6. PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT MUTUEL POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE ROCK LE 27 AOUT 2016

La commune organise son 2^{ème} festival de rock samedi 27 août 2016. Le conseil municipal accepte le don du Crédit Mutuel correspondant à la prestation de sonorisation, de l'éclairage et des deux régisseurs son et lumière, pour un montant de 1.700 € maximum.

7. CESSION D'UNE PARCELLE

Considérant qu'une différence a été relevée entre le bornage effectué en septembre 1995 et l'application cadastrale correspondant à une surface de parcelle d'un administré sur le territoire communal, le conseil municipal décide de céder pour 1 euro la parcelle d'une superficie de 26 m² au droit de la propriété de cet administré.

8. QUESTIONS DIVERSES

Christel MANGEMATIN (2^{ème} adjointe) informe :

- du bon déroulement, dans l'ensemble, des spectacles de fin d'année des écoles primaire et maternelle

Gilles GADESKI (1^{er} adjoint) informe :

- de l'avancement des travaux de l'aménagement des abords et du parking de la gare.

- de la réfection des abat-sons de l'église.

- de la réfection complète des sols des terrains de tennis.

- à l'école maternelle, de la remise en état des arêtiers de toiture cassés lors du vol des girouettes et de reprise de zinguerie pour parfaire l'étanchéité.

Alain BŒUF (3^{ème} adjoint) informe :

- du bon déroulement des festivités des 13 et 14 juillet, malgré la pluie et remercie à cette occasion les membres du conseil municipal, des commissions, du foyer rural et de la société de pêche pour leur participation.

M. le Maire informe :

- de l'achat d'un camion de pompiers pour remplacer celui qui est défectueux.
- de l'organisation de la Saint-Fiacre samedi 3 septembre 2016 à la salle des fêtes et qu'à cette occasion il sera proposé un concours de vélos et de décorations fleuris par les habitants (en remplacement du concours des maisons fleuries).
- de la rencontre avec deux responsables de La Poste qui proposent différentes mesures pour le bureau de poste de Saulon-la-Chapelle et notamment de créer une agence postale communale.

Franck COUPECHOUX, conseiller municipal délégué informe :

- que la création d'une agence postale communale (en remplacement du bureau de poste actuel) est sans doute très intéressante pour La Poste mais aura de multiples inconvénients pour les collectivités et les usagers ; il propose à M. le Maire de demander l'avis de l'ensemble des maires de la Communauté de Communes du Sud Dijonnais et de faire un courrier commun de réponse à La Poste en indiquant clairement leurs positions.

Catherine RACLE, 4^{ème} adjointe informe :

- qu'un questionnaire a été envoyé aux entreprises de Saulon-la-Chapelle leur demandant si elles avaient des projets, des besoins et des propositions à faire. Sur 30 questionnaires envoyés, 15 réponses sont parvenues. Une réunion sera prochainement organisée pour faire le point avec elles.

En bref...

Tennis La rénovation des deux courts de la commune est terminée. La construction de ces derniers datant de 1986, 30 ans sans travaux, il était urgent de les rénover, de nombreuses dégradations étant apparues au fil du temps.

Le choix du revêtement, résine synthétique comme à l'origine, apporte qualité et confort de jeu aux utilisateurs et assure une grande longévité.

Après la mise en peinture des poteaux et des chaises d'arbitre par les bénévoles de la section tennis du Foyer rural, ces courts, refaits à neuf, seront prêts pour le début de la nouvelle saison sportive.

Contact tennis : Gilles Porcheray-Président-06 52 70 50 42



Étanchéité Mairie Les Étancheurs Bourguignons, entreprise Saulonnaise, a entrepris les travaux de reprise de l'étanchéité du bâtiment Mairie.



Vestiaire foot L'entreprise SNCTP poursuit les travaux de déconstruction du vestiaire. La pose d'extracteurs d'air lors de la mise en dépression des zones de désamiantage a engendré quelques nuisances sonores importantes mais inévitables. Nous remercions les riverains pour leur grande compréhension. Les nombreux déchets amiantés sont mis dans des "Big Bag amiante" qui permettent une traçabilité et un transport sécurisé vers le centre de stockage et d'enfouissement.

Gare La reprise du chantier aura lieu le 22 août, après une coupure de 3 semaines due aux congés estivaux. Les enrobés et bi-couche seront effectués rapidement, la fin des travaux devant intervenir début septembre.



Les abat-sons en bois du clocher de notre église qui étaient en mauvais état, ont été changés, certaines planches très endommagées et en équilibre précaire présentaient un risque pour les personnes. L'abat-son représente l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies du clocher. Non seulement, comme leur nom l'indique, ils rabattent le son des cloches vers le sol mais ils protègent aussi le clocher des intempéries, ce qui augmente considérablement la durée de vie de la charpente et des équipements mécaniques. Accompagnées de la pose d'un grillage anti-pigeons, les nouvelles lames de bois et les arcs en plein cintre ont toutes été recouvertes de zinc, afin d'assurer une très grande longévité. La société PEDRON de Thorey en Plaine a effectué les travaux.

A noter qu'un nettoyage global de l'intérieur du clocher sera effectué prochainement pour éliminer les déchets organiques provoqués par les pigeons.



SAULON LA CHAPELLE

FORUM DES ASSOCIATIONS

10 Septembre 2016

ENTRÉE LIBRE

Plan d'eau Jean Cêtre

de 14h à 18h

Animations
Démonstrations

BUVETTE

Faites le plein d'activités pour la rentrée !



Mairie de
SAULON-LA-CHAPELLE
03.80.79.14.30
WWW.SAULON.FR
accueil.mairie@saulon.fr



...AGENDA

- Foot « Coupe de France » – Dimanche 21 août - Saulon /Beaune à 15:00
- Festival Rock - Samedi 27 août - Plan d'eau 18 :00
- St Fiacre - Samedi 3 septembre (voir programme)
- Concours de pétanque - Samedi 3 septembre - Plan d'eau – 13:30
- Conseil communautaire – Jeudi 8 septembre- Salle des fêtes - 19:00
- Consultation avocat - Samedi 10 septembre 10:00-12:00
- Permanence élus - Samedi 10 septembre 10:00 - 12:00
- Forum des associations – Samedi 10 septembre Plan d'eau – 14:00 - 18:00
- Conseil municipal – Lundi 19 septembre Mairie - 19:00

...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr



Communauté de Communes du Sud Dijonnais

6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

www.ccsud-dijonnais.fr



Brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin

03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er avril au 31 octobre

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 19h

samedi : 9h - 12h et 14h - 19h

Fête de St Fiacre Samedi 3 Septembre 2016

Programme

14 h 00 - Rendez-vous des véhicules fleuris et des participants Place Wilson à Dijon.

15 h 00 - Église Saint-Pierre de Dijon (place Wilson) : Messe célébrée par l'aumônier de la confrérie.

16 h 15 - Formation du défilé des véhicules fleuris.

17 h 00 - Dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Saulon-la-Chapelle.

17 h 30 - Accueil des personnalités, des jardiniers et amis de la Confrérie, par Pascal BORTOT, Maire et Jean-François LARUE, Grand Maître de la Confrérie

Vin d'honneur à la Salle des fêtes

Saulonnaises, Saulonnais : PARTICIPEZ !

Deux catégories avec jury et remise de prix :

- Concours du plus beau vélo fleuri
- Concours du plus bel objet fleuri ! (panier, brouette, arrosoir etc.)

Voir le programme complet sur le site internet

www.saulon.fr ou à l'accueil de la mairie

